

La Gazette de Henri Haretier

ÉDITION SPÉCIALE - ÉDITION SPÉCIALE - ÉDITION SPÉCIALE

OCTOBRE 2026

Sommaire

- A la une, le pique nique des familles
- Les nouveaux résidents
- Les anniversaires du mois
- Les décès du mois
- L'association Evasion du Sillon
- Campagne de vaccination contre la grippe et la Covid
- Semaine de la dénutrition
- Mise en place groupe de parole
- L'intimité après 80 ans
- L'assurance Vie, Pourquoi?
- Octobre Rose
- Jardinage
- Animations d'Octobre
- Dates à retenir
- Idées Recettes
- Le saviez vous
- Horoscope
- On s'amuse
- Contacts

L'automne est arrivée, mais voici quelques moments partagés des derniers rayons de soleil.



A CONSULTER SUR PLACE

La Gazette de Henri Panetier

A LA UNE

Le Pique-Nique des familles

Comme chaque année, l'EHPAD Henri Panetier a organisé le pique-nique des familles, l'occasion de partager un moment convivial en chanson.



Un moment tout particulièrement apprécié, l'occasion de se réunir en famille. Les conditions climatiques n'avaient pas permis de le faire plus tôt. Mais beaucoup ont répondu présent pour le plaisir de vos parents.

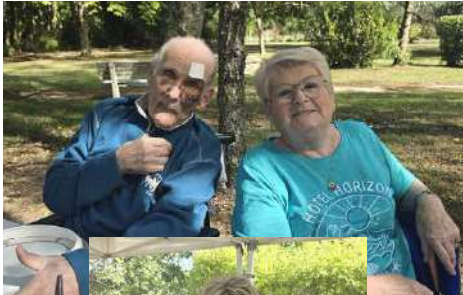


Merci également à toutes les équipes qui ont fait corps pour cette occasion, notre mission est de veiller et prendre soin de nos âgés, et ces moments de divertissement sont l'affaire de tous.

La Gazette de Henri Haretier

A LA UNE

Le Pique-Nique des familles



Merci au Groupe Duo Delice d'avoir animé cette journée en chanson et aussi à l'Évasion du Sillon pour leur participation à l'organisation et la mise en place du Pique-Nique, et aussi pour avoir offert la délicieuse brioche.



La Gazette de Henri Panetier



Bienvenue



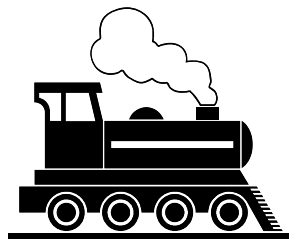
Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux résidents



Mme CANTET Josette
87 ans



Mme SEVRIN Léonce
90 ans



La Gazette de Henri Panetier

Joyeux anniversaires

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à nos résidents

Le 1 octobre



Mme TRICHET Islande
97 ans



Le 2 octobre



Mme THIPHAINE Katia
53 ans



Le 3 octobre



Mme COUTURIER
Monique 95 ans



Le 16 octobre



Mme CANTINEAU
Ginette 99 ans

La Gazette de Henri Panetier



Avis de décès



Toutes nos pensées aux familles



Mme Loizeau Paulette
79 ans



Mr Trutaud Remi
78 ans

Qu'ils reposent en paix



La Gazette de Henri Panetier



L'évasion du Sillon



Une association de bénévoles au service des résidents Le savez-vous ?

Une association de près de **30 bénévoles** aide, tout au long de l'année, aux activités, animations et déplacements des résidents. Son nom : L'Évasion du Sillon.

En 2003, un petit groupe d'enfants de résidents de l'EHPAD s'est constitué, en accord avec la Direction, pour animer des activités manuelles avec les résidents.

Quelques années plus tard, il a choisi de se structurer en une Association Loi de 1901 afin de bénéficier d'aides financières et de gérer une trésorerie, toujours avec le même objectif d'aider aux animations, aux sorties et aussi, d'améliorer certains moyens matériels, en association avec l'animatrice de l'EHPAD dont le poste a été créé en 2005.

Deux évènements majeurs chaque année

Dans le cadre des ateliers de l'association, les résidents participent activement à la réalisation d'objets qui seront ensuite présentés lors de deux évènements annuels.

L'expo d'art en décembre

Depuis 2011 l'association organise une exposition d'art dans la salle des fêtes de Nieul-le-Dolent. L'association sollicite à cette occasion des artistes qui se déplacent bénévolement. Les objets exposés sur le stand de l'EHPAD, avec Noël pour thème principal, sont imaginés et préparés par les bénévoles. Puis, lors des ateliers, ils sont finalisés par les résidents (montage objets en bois, peinture, broderie, compositions florales ...).



La Gazette de Henri Panetier

La fête de printemps

La première fête date du 23 avril 2022. A l'issue de la période Covid, qui avait empêché l'organisation des ateliers et l'expo d'art de décembre, l'association a décidé de créer un évènement axé sur le jardinage : La fête de printemps.

Des semis de fleurs et de légumes préparés par les bénévoles, sont replantés en pots individuels par les résidents, lors des ateliers de jardinage, avant d'être proposés au public lors de la fête de printemps.



Implication des bénévoles

En dehors de la logistique inhérente à la préparation des deux fêtes annuelles, les bénévoles sont, tout au long de l'année, sollicités par l'animatrice de l'EHPAD pour accompagner les résidents lors des sorties à l'extérieur (pousser les fauteuils, assurer certains transports) ou lors de certaines animations à l'EHPAD.

Les fonds récoltés lors de l'exposition de décembre et de la fête de printemps, ainsi que ceux obtenus par donation, sont utilisés pour améliorer les loisirs des résidents et certains équipements de l'EHPAD. Ainsi, l'association finance totalement ou partiellement :

- **L'achat d'équipements** : Le premier mini-bus, les roues électriques amovibles pour fauteuils roulants sous l'impulsion de notre Ergothérapeute., une partie des bancs dans le parc, le vidéo-projecteur, la mini-chaîne et des CD, des jeux, l'abonnement à la revue «Mieux voir».

- **Les vacances à Noirmoutier** : la location d'un mini-bus supplémentaire pour la liaison journalière entre l'île et l'EHPAD, l'achat de produits frais tels que fruits de mer, fraises, ... lors de la sortie au marché, des souvenirs de l'île dont l'album photo distribué aux résidents participant au séjour.

- **Des spectacles, cinémas, théâtres. Des goûters lors des sorties.**

Pour assurer le renouvellement de ses bénévoles, l'association serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres, famille de résidents, personnes aimant l'entraide, les échanges et la convivialité...

La Gazette de Henri Hanetier



La campagne de vaccination contre la grippe et le covid arrive !

Un geste simple pour mieux se protéger cet hiver

L'automne arrive et, avec lui, le retour des virus hivernaux. Afin de contribuer à la protection de nos résidents, notre EHPAD va prochainement organiser la campagne de vaccination contre la grippe et le covid.



Les vaccinations débuteront à partir de fin octobre.



Comment cela va-t-il se dérouler ?

Dans les prochaines semaines, une infirmière (IDE) passera dans les chambres afin de recueillir votre consentement à la vaccination et répondre, si besoin, à vos questions. Pour les familles et représentants légaux, une prise de contact pourra également être effectuée par mail afin de recueillir votre consentement lorsque cela est nécessaire. Nous vous invitons à être attentifs à ces sollicitations afin de faciliter l'organisation de la campagne.



Pourquoi est-il important de se faire vacciner ?

La grippe et le covid peuvent être particulièrement éprouvants pour les personnes âgées et fragiles et peut entraîner des complications.

La vaccination est l'un des moyens de prévention permettant de réduire le risque de formes graves de la maladie. Elle participe également à limiter la circulation du virus au sein de l'établissement et contribue ainsi à protéger les personnes les plus fragiles.

La Gazette de Henri Hanetier

Se protéger, c'est aussi protéger les autres

En EHPAD, nous vivons au quotidien dans un environnement collectif. La vaccination participe donc à une démarche de protection individuelle mais aussi collective, en contribuant à préserver la santé de nos résidents et de ceux qui les accompagnent au quotidien.

Nous vous remercions pour votre attention, votre confiance et votre collaboration dans cette démarche de prévention.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe soignante;



The poster features logos at the top for 'l'Assurance Maladie', 'Ministère de la Santé et des Solidarités', 'ARS', and 'Santé publique France'. The main text reads: 'Ne choisissez pas entre la grippe et le Covid-19.' Below this, a white speech bubble contains the text: 'ICI Faites-vous vacciner contre les deux.' At the bottom, three circular icons represent '65 ans', 'Personne à risque', and 'Grossesse'. The footer text states: 'La grippe et le Covid-19 sont toujours là : la vaccination est le moyen le plus efficace de vous protéger. Faites-vous vacciner contre chacun de ces virus. PARLEZ-EN À VOTRE PHARMACIEN.' The Ameli.fr logo is in the bottom right corner.



La Gazette de Henri Panetier

Semaine Nationale de la dénutrition

La Semaine nationale de la dénutrition 2026 se déroulera du 16 au 22 novembre.

Cet événement, organisé par le Collectif de lutte contre la dénutrition, vise à sensibiliser le public et les professionnels de santé aux dangers de la dénutrition, une maladie silencieuse touchant plus de 2 millions de personnes en France. À cette occasion, l'EHPAD Henri Panetier, en collaboration avec notre prestataire de cuisine API, nous organiserons le 18 Novembre à 15h00 un atelier

“REAPRENDRE LE GOÛT, POUR RETROUVER LE PLAISIR DE MANGER”

Cet atelier sera à la fois pour nos équipes mais également sous forme d'atelier pour quelques résidents et leurs familles. Nous vous ferons parvenir par mail, dans les prochains jours, un coupon réponse pour les familles qui souhaitent participer. Les places étant cependant limitées, nos équipes reviendront vers vous pour vous confirmer votre présence.

Le coupon réponse sera à nous retourner par mail avant le 30 octobre à l'adresse suivante :

idereferent@ehpadnieul.fr ;
animation@ehpadnieul.fr



Le 18 Novembre 2026 à 15H à l'EHPAD HENRI PANETIER

La Gazette de Henri Panetier

Mise en place Groupe de Parole des proches aidants et familles de résidents

Un temps d'échange pour les proches en EHPAD

L'entrée d'un parent en EHPAD est une étape de vie qui peut susciter de nombreuses émotions. Pour permettre aux familles de partager leur expérience, l'EHPAD Henri Panetier de Nieul-le-Dolent propose un groupe de parole convivial et bienveillant, animé par la psychologue de l'établissement.

Autour du thème « Être proche d'un parent en EHPAD : une nouvelle place à trouver », ce moment sera l'occasion d'échanger, de partager ses ressentis et de rencontrer d'autres personnes vivant des situations similaires. Un temps d'écoute ouvert à chacun, pour se sentir moins seul et avancer ensemble.

 **Mardi 17 novembre 2026 à 17h30**  **EHPAD Henri Panetier, 32 rue Jean-Yole, Nieul-le-Dolent**

La rencontre est gratuite, sur inscription, par mail à accueil@ehpadnieul.fr, avant le 10 novembre.

On vous attend
nombreux !



Groupe de parole des proches aidants et familles de résidents

Un temps d'échange, de partage et d'écoute pour ne pas rester seul(e).

L'entrée d'un proche en EHPAD est une étape importante, parfois vécue avec des sentiments contradictoires : soulagement, culpabilité, tristesse, inquiétude, perte de repères...

Ce groupe de parole vous propose un espace bienveillant, confidentiel et sécurisant pour échanger avec d'autres personnes vivant des situations similaires.

Ce groupe est animé par la psychologue de l'établissement.

Thème de la première rencontre :

« Être proche d'un parent en EHPAD : une nouvelle place à trouver »

Seront abordés :

- Le vécu de l'entrée en institution.
- Le sentiment de culpabilité.
- Le soulagement et l'ambivalence.
- L'évolution de la relation.
- La place de la famille auprès du résident.

Mardi 17 novembre 2026 à partir de 17h30

Lieu :

EHPAD Henri Panetier
32 rue Jean Yole
85430 Nieul-le-Dolent

Nombre de participants | Environ 10 personnes
Durée | Environ 1h30
Fréquence | Une séance par trimestre
Sur inscription

Échanger... Partager... Se soutenir...

Modalités d'inscription

accueil@ehpadnieul.fr
Inscription possible jusqu'au 10/11/2026

Vous êtes le(la) bienvenu(e) !

Sur inscription avant
le 10 Novembre !

La Gazette de Henri Hanetier

Après 80 ans, la vie intime continue : amour, désir et droit à l'intimité en maison de retraite



« À son âge, il ne pense plus à ça... »

Cette phrase, on l'entend encore souvent lorsqu'il s'agit de personnes âgées. Pourtant, vieillir ne fait pas disparaître les sentiments, le besoin de tendresse, l'envie d'aimer ou parfois le désir sexuel.

Même après 80 ans, une personne reste une personne avec son histoire, ses émotions, ses envies et ses choix.

Et lorsqu'elle entre en maison de retraite, elle ne perd pas pour autant son droit à une vie privée.

Une idée reçue : après 80 ans, la sexualité n'existe plus

L'âge modifie naturellement le corps. La santé, certains médicaments, la fatigue ou certaines maladies peuvent diminuer le désir ou rendre les relations sexuelles différentes.

Mais vieillir ne signifie pas nécessairement perdre toute vie intime.

L'intimité ne se résume d'ailleurs pas aux rapports sexuels.

Elle peut être :

- tomber amoureux ;
- tenir la main de quelqu'un ;
- s'embrasser ;
- partager un lit ;
- rechercher de la tendresse ;
- avoir une relation amoureuse ;
- ou simplement souhaiter rester seul avec quelqu'un.



En maison de retraite, la chambre reste un espace privé

C'est parfois difficile à accepter pour les enfants.

Lorsque leur père ou leur mère entre en EHPAD, ils peuvent avoir l'impression que la maison de retraite devient un lieu où tout doit être contrôlé : les visites, les horaires, les déplacements, les soins...

Pourtant, la chambre du résident est son espace privé.

La vie collective en établissement ne doit pas supprimer le droit à la vie privée.

Cela signifie concrètement qu'un résident ne cesse pas d'être chez lui, même s'il est accompagné par une équipe professionnelle.



Nos parents vieillissent, mais ils ne cessent pas d'être des femmes et des hommes.

Et si maman ou papa tombe amoureux ?



C'est probablement la situation qui peut être la plus difficile pour les enfants. Une femme de 82 ans peut rencontrer un homme dans son établissement et développer des sentiments.

Un homme de 88 ans peut retrouver une compagne après plusieurs années de veuvage.

Ils peuvent souhaiter passer du temps ensemble, se tenir la main, s'embrasser ou avoir une relation plus intime.

Ce n'est pas forcément un signe de confusion, de folie ou de perte de dignité.

C'est parfois simplement une rencontre humaine.

Mais il faut essayer de distinguer ce qui nous dérange personnellement de ce qui porte réellement atteinte à la personne âgée.



Le rôle des enfants : protéger sans décider à la place



Protéger sans décider à la place

Les enfants peuvent naturellement s'inquiéter s'ils pensent que leur parent est manipulé, maltraité ou incapable de comprendre la situation.

Mais si la personne peut encore exprimer ses choix et son consentement, son enfant ne peut pas interdire une relation simplement parce qu'elle le choque.

Lorsque les troubles cognitifs sont présents

La situation peut être plus délicate. Une maladie peut rendre plus difficile la compréhension d'une relation ou l'expression du consentement.

Cela ne supprime pas pour autant le droit à l'affection et à l'intimité. Chaque situation doit être appréciée avec attention, en recherchant un équilibre entre liberté et protection.

Protéger ne signifie pas forcément tout interdire.



Le droit à l'intimité ne signifie pas que tout est permis. Toute relation doit respecter le consentement, la liberté, la dignité et l'intégrité de chacun.



Le consentement, la liberté, la dignité et l'intégrité de chacun.

La Gazette de Henri Hanetier

L'assurance-vie : un outil pour protéger ses proches et préparer sa transmission

Préparer l'avenir, ce n'est pas seulement penser à soi. C'est aussi vouloir protéger les personnes que l'on aime.

Qu'est-ce que l'assurance-vie ?

L'assurance-vie est avant tout une épargne. Vous placez de l'argent sur un contrat et vous pouvez généralement récupérer cette épargne de votre vivant.

Vous pouvez également désigner une ou plusieurs personnes qui recevront le capital restant après votre décès : votre conjoint, vos enfants, vos petits-enfants ou une autre personne.

C'est ce que l'on appelle la clause bénéficiaire.

Il est important de la vérifier régulièrement, notamment après un mariage, un divorce, un décès ou la naissance d'un petit-enfant.

Pourquoi est-elle intéressante pour protéger ses proches ?

L'un des avantages de l'assurance-vie est qu'elle permet de préparer à l'avance la transmission d'une partie de son épargne.

Au décès, le capital est généralement versé aux bénéficiaires désignés selon des règles fiscales particulières.

L'assurance-vie ne signifie cependant pas que l'argent est toujours exonéré d'impôts. L'âge auquel les versements ont été effectués est notamment très important.

L'assurance-vie peut servir à trois choses :

1. Épargner

Vous mettez de l'argent de côté et pouvez généralement en disposer de votre vivant.

2. Protéger vos proches

Vous désignez les personnes qui recevront le capital après votre décès.

3. Préparer votre transmission

Elle bénéficie de règles fiscales particulières, différentes de celles d'une succession classique.

Le point important : 70 ans

Avant 70 ans : abattement de 152 500 € par bénéficiaire, sous certaines conditions.

Après 70 ans : abattement global de 30 500 € sur les primes versées après 70 ans.

Dans tous les cas : la situation familiale, le montant de l'épargne et la date des versements doivent être pris en compte.

Donation, assurance-vie ou succession : quelle différence ?

	Donation de son vivant	Assurance-vie	Succession classique
Quand l'argent est-il transmis ?	Tout de suite	Au décès, sauf retrait du vivant du souscripteur	Au décès
Qui garde l'argent ?	Le bénéficiaire le reçoit immédiatement	Le souscripteur garde son épargne	Les héritiers reçoivent le patrimoine
Déclaration ?	Oui, en principe, même si aucun droit n'est à payer	Formalités au décès selon le contrat et les sommes concernées	Déclaration de succession selon les situations
Parent → enfant	Abattement de 100 000 € par parent et par enfant, renouvelable tous les 15 ans. Au-delà : droits de donation selon un barème progressif.	Avant 70 ans : abattement de 152 500 € par bénéficiaire sur les primes concernées. Après 70 ans : abattement global de 30 500 € sur les primes concernées.	Abattement de 100 000 € par enfant et par parent, puis droits de succession selon un barème progressif.
Époux / partenaire de Pacs	Règles particulières	Règles particulières selon le contrat	Exonération de droits de succession
Petit-enfant	Abattement de 31 865 € dans les conditions prévues	Régime de l'assurance-vie selon l'âge au moment des versements	Abattement de 31 865 €, puis barème applicable
Frère / sœur	Abattement et barème spécifiques	Régime particulier de l'assurance-vie	Abattement de 15 932 €, puis barème spécifique, avec certaines exonérations possibles
Sans lien familial	Fiscalité généralement plus lourde	Régime particulier de l'assurance-vie	Taxation pouvant atteindre 60 % après l'abattement applicable

À retenir simplement

Donation : « Je donne maintenant. » La personne reçoit l'argent immédiatement. La donation doit en principe être déclarée, même lorsqu'aucun impôt n'est finalement dû.

Assurance-vie : « Je garde mon épargne et je prévois à qui elle reviendra après mon décès. » L'âge de 70 ans concerne la personne qui verse l'argent, et non le bénéficiaire.

Succession classique : « À mon décès, mon patrimoine est transmis à mes héritiers selon les règles de la succession. » Les droits dépendent notamment du lien de parenté et du montant transmis.

Attention : les abattements et les règles peuvent dépendre de la situation familiale, des donations antérieures et de la date des versements. Pour une somme importante, un conseil personnalisé auprès d'un notaire est recommandé.

NB : un rendez-vous avec un notaire permet de comparer tranquillement les différentes possibilités et d'éviter les mauvaises surprises.

La Gazette de Henri Panetier



Jardinage



Septembre est un mois important pour le jardin. Après les chaleurs d'été, les végétaux profitent de températures clémentes comme d'un bel ensoleillement. Nombreuses sont les plantes capables de s'épanouir à cette période. D'autres nécessitent un soin tout particulier.

Préparer les semis de légumes d'hiver

Le potager doit également se préparer à la baisse prochaine des températures :

- Votre arrosage doit se faire en fin de journée, non en soirée et uniquement sur la terre, non sur les feuilles. Dans le cas contraire, l'eau présente sur les plantes, couplée à des températures nocturnes fraîches, pourrait endommager vos récoltes.
- Vous pouvez également débuter vos semis d'oignons, d'épinards, de navets, de poireaux ou d'endives.
- Si vous souhaitez planter des fraisiers pour le prochain été, il est également temps de le faire.
- Pensez également à tailler certains arbustes fruitiers comme les cassissiers ou les groseilliers pour les aérer et faciliter l'exposition à la lumière. Vous devrez, pour cela, retirer toutes les branches entremêlées.



Idées de plantations
pour Septembre

Prendre soin des fleurs et des massifs

Vos massifs ont généralement souffert pendant l'été. Le mois de septembre, plus clément, leur permet de se préparer afin de mieux repartir l'année suivante. Pour cela, vos plantes nécessitent quelques soins :

- Les fleurs, exposées aux fortes chaleurs, sont souvent fanées en septembre. Pour permettre à la plante de refleurir l'année suivante, il est important de les retirer.
 - Coupez également toutes les vivaces à ras, quitte à les replanter en leur laissant à chacune assez d'espace pour s'épanouir (environ 30-50 cm entre chaque pied).
 - **Bouturez** également certaines plantes comme les rosiers, les géraniums, les fuchsias ou les hortensias.
-

La Gazette de Henri Panetier



La Joséphine



Le mois d'Octobre est l'occasion de célébrer et de lutter contre le cancer du sein. L'EHPAD Henri Panetier se mobilise pour cette cause,

Chaque année, à l'arrivée du mois d'octobre, le rose s'invite dans nos villes, sur les vêtements, dans les vitrines et lors de nombreuses manifestations solidaires. Derrière cette couleur devenue emblématique se trouve Octobre Rose, une campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein. Pendant tout un mois, associations, collectivités, professionnels de santé et citoyens se mobilisent autour d'un même objectif : informer, encourager le dépistage et soutenir la recherche. En Vendée comme ailleurs, cette mobilisation prend notamment la forme de marches et de courses solidaires, dans une ambiance conviviale où chacun peut apporter sa contribution.

Départ de la Joséphine le 26 septembre 2026



Le cancer ne prend pas de pause. En octobre, nous non plus.

La Gazette de Henri Hanetier



Octobre Rose



Le cancer du sein concerne chaque année de nombreuses personnes en France. Selon les estimations nationales, plus de 61 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. On estime également qu'environ une femme sur huit développera un cancer du sein au cours de sa vie. Ces chiffres rappellent l'importance de la prévention et de l'information, mais ils ne doivent pas faire oublier les progrès réalisés dans la prise en charge de la maladie.

Car oui, le cancer du sein se soigne, et les chances de guérison sont importantes lorsqu'il est détecté tôt. Selon l'Assurance Maladie, un cancer du sein diagnostiqué à un stade précoce guérit dans neuf cas sur dix.

Et si Octobre Rose est souvent associé aux femmes, il est important de rappeler que les hommes peuvent eux aussi être touchés par le cancer du sein.



Dépister tôt, c'est vivre tard.

La Gazette de Henri Hanetier

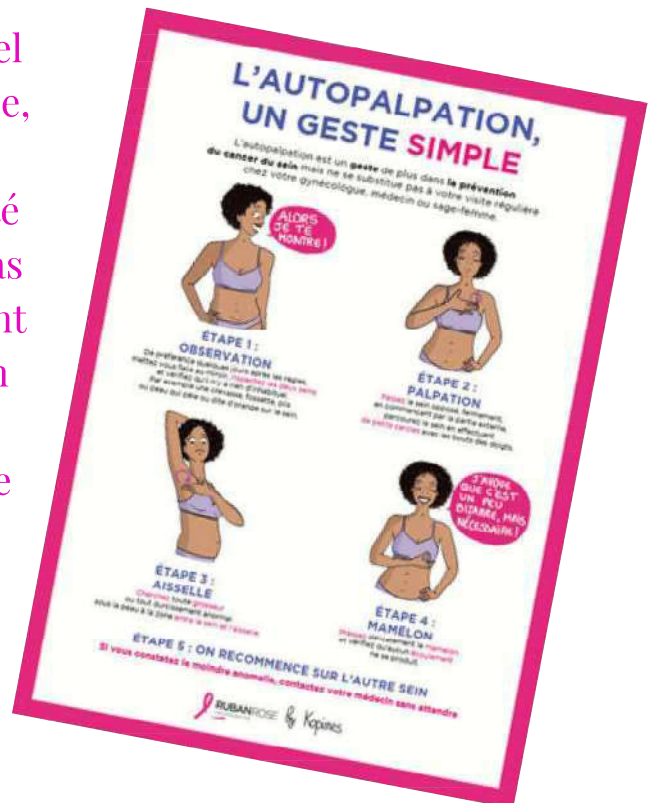


Octobre Rose



Le dépistage permet de détecter un éventuel cancer du sein le plus tôt possible. En France, une mammographie est proposée tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans. Détecté tôt, le cancer du sein se soigne dans neuf cas sur dix. En cas d'anomalie ou de changement inhabituel, il est important de consulter un professionnel de santé sans attendre. Le dépistage, c'est un petit geste qui peut faire une grande différence !

Mille
Mercis



Un geste simple pour un enjeu vital.

La Gazette de Henri Panetier

Au programme



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

			1 ATELIER EPLUCHAGE DE LEGUMES 10H /11H30 MARCHE BLEUE À JARD DÉPARD 13H45	2 TEMPS GUM DOUCE 10H30/11H30 COURSES SUPER U 14H PETIT MAGASIN 15H30	
5 APA 9H45/11H45	6 REMUE-MÉNINGES 10H30 ET 11H30 ATELIERS DECO D'AUTOMNE15H	7 JEUX DE MOTS 10H30 ET 11H30 ATELIERS CREATIONS EXPO DECEMBRE 14H30/17H	8 ATELIER EPLUCHAGE DE LEGUMES 10H /11H30 ANIM'EN VIE 15H	9 TEMPS GUM DOUCE 10H30/11H30 PETIT MAGASIN 15H	
12 APA 9H45/11H45 ATELIER CREATIONS EXPO DECEMBRE 14H30/17H	13 REMUE-MÉNINGES 10H30 ET 11H30 ATELIERS DECO D'AUTOMNE15H	14 JEUX DE MOTS 10H30 ET 11H30 LES VIEUX MERITENT MIEUX AU THÉÂTRE DE LA MOTHE SÉANCE SOPHOLOGIE 15H16H	15 ATELIER EPLUCHAGE DE LEGUMES 10H /11H30 ATELIER CREATIONS EXPO DECEMBRE 14H30/17H	16 TEMPS GUM DOUCE 10H30/11H30 PETIT MAGASIN 15H ATELIER CREATIONS EXPO DECEMBRE 14H30/17H	
19 APA 9H45/11H45 ATELIER CREATIONS EXPO DECEMBRE 14H30/17H	20 REMUE-MÉNINGES 10H30 ET 11H30 LOTO 15H	21 JEUX DE MOTS 10H30/11H30	22 SORTIE JOURNEE COLLECTIF ENTRE TERRE ET MER AU POTAGER EXTRAORDINAIRE DEPART 10H00	23 TEMPS GUM DOUCE 10H30/11H30 PETIT MAGASIN 15H	
26 APA 9H45/11H45	27 REMUE-MÉNINGES 10H30 ET 11H30 REALISATION DES GATEAUX D'ANNIVERSAIRE OCTOBRE	28 VISITE DES "YOUYOUS" DU CENTRE DE LOISIRS VISITES DES "WADADOUS" DU CENTRE DE LOISIRS JEUX COOPERATIF SUR LE THEME DE LA DIFFERENCE ET DU HANDICAP	29 ATELIER EPLUCHAGE DE LEGUMES 10H /11H30 CHANSONS ANNIVERSAIRE OCTOBRE AVEC CLAUDE 15H	28 TEMPS GYM DOUCE 10H30/11H30 PETIT MAGASIN 15H MESSE À L'EH PAD 17H	

La Gazette de Henri Panetier



Dates à retenir



➤ **LE 3 OCTOBRE BIBLIOBUS 14H30/17H30**



➤ **LE 20 OCTOBRE LOTO**



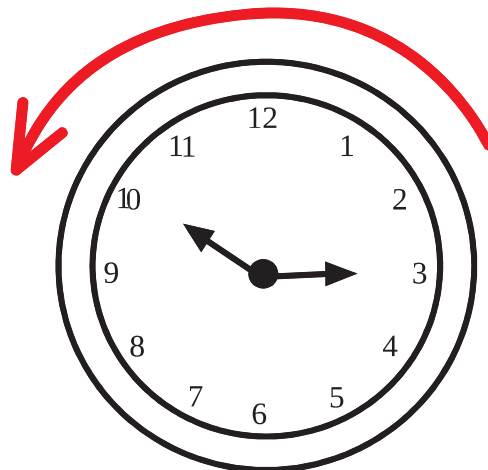
➤ **LE 22 OCTOBRE SORTIE AU POTAGER
EXTRAORDINAIRE DEPART 10H**



➤ **LE 29 OCTOBRE CHANSONS
ANNIVERSAIRES AVEC CLAUDE**



**CHANGEMENT D'HEURE LE 25
OCTOBRE À 3H, IL FAUDRA RECULER
VOTRE PENDULE D'UNE HEURE**



La Gazette de Henri Hanetier

RECETTES DU MOIS

Boulettes de lentilles corail et patate douce, sauce yaourt au curry

ingrédients :

- 1 patate douce (environ 300 g)
- 150 g de lentilles corail
- 60 g de pain de mie
- 1/2 oignon rouge (+ quelques lamelles pour servir)
- 1 petite gousse d'ail
- 1 cuillère(s) à soupe de cumin en poudre
- 5 brins de persil plat



Pour la sauce au yaourt

- 1 citron vert bio
- 500 g de yaourt grec
- 2 cuillère(s) à soupe de curry en poudre
- huile d'olive

Pour servir

- quelques petites pousses

- Pelez et coupez la patate douce en petits cubes. Faites-la cuire dans une grande casserole d'eau salée. Au bout de 10 mn, ajoutez les lentilles corail et poursuivez la cuisson 15 mn. Égouttez bien, versez dans un saladier et écrasez avec un presse-purée pour obtenir une préparation lisse. Laissez refroidir.
- Pendant ce temps, pelez l'oignon rouge et l'ail, puis mixez-les avec le pain de mie (sans la croûte). Ajoutez ce hachis à la purée et mélangez. Ajoutez le cumin, le persil effeuillé et haché, salez et poivrez au moulin. Formez des boulettes de 35g entre vos mains et placez au frais 30 mn.
- Préchauffez le four à 200°/th. 6-7. Faites cuire les boulettes dans un plat à four légèrement huilé, 20 à 25 mn, en les retournant de temps en temps, jusqu'à ce qu'elles soient un peu dorées.
- Préparez la sauce au yaourt : zestez le citron vert et prélevez un peu de son jus. Mélangez le yaourt, le zeste et quelques gouttes de jus de citron, le curry et l'huile d'olive, salez et poivrez. Servez les boulettes bien chaudes avec la sauce, les lamelles d'oignon rouge et des petites pousses.

DE PREFERENCE CHAUD !

La Gazette de Henri Panetier

RECETTES DU MOIS

❧ *Saucisses de Toulouse, lentilles corail* ❧ *oignons et échalotes caramélisés*

- 4 saucisses de Toulouse
- 2 oignons jaunes
- 8 grosses échalotes
- 20 g de beurre demi-sel
- 1,5 cuillère(s) à soupe de sucré blanc
- 300 g de lentilles corail
- 1 feuille de laurier
- 50 g de graines de tournesol
- quelques brins de ciboulette



- Préchauffez le four à 180°/th. 6. Pelez les oignons et les échalotes. Coupez les échalotes en deux et les oignons en quatre. Dans une poêle, faites fondre le beurre avec le sucre, ajoutez les échalotes et les oignons, faites-les caraméliser environ 10 mn en les retournant souvent. Réservez.
- Déposez les saucisses au fond d'un plat allant au four, répartissez les échalotes et les oignons autour. Enfournez 30 mn. Pendant ce temps, faites cuire les lentilles corail 10 à 15 mn dans de l'eau bouillante agrémentée de laurier. Égouttez, salez et poivrez. Faites torréfier les graines de tournesol dans une poêle à sec pendant 2 à 3 mn. Lavez et ciselez la ciboulette.
- Accompagnez les saucisses avec les lentilles, les oignons et les échalotes, parsemez de graines de tournesol et de ciboulette avant de servir.

BON APPETIT !

La Gazette de Henri Panetier

Le saviez vous

Les tomates étaient autrefois considérées comme vénéneuses

Au 18ème siècle en Europe, la tomate était surnommée “la pomme empoisonnée”. Pendant un certain temps, les gens évitaient de manger quoi que ce soit de la famille des solanacées parce qu’ils les considéraient comme des poisons mortels. En plus des tomates, la famille comprend des pommes de terre, des aubergines et des poivrons. Cependant, cette croyance a été mise à mal lorsque les gens mangèrent ces légumes en désespoir de cause pendant une période de famine et que rien ne se passait. Depuis lors, les tomates ont été très populaires.



Nous buvons de l'eau millénaire



Le cycle d'évaporation, de condensation et de précipitation étant un circuit fermé, la même eau qui existait sur la Terre il y a des millions d'années est toujours sur Terre aujourd'hui. Elle ne cesse de se recycler encore et encore. Certaines des molécules d'eau que nous buvons sont âgées de plus de 4,6 milliards d'années.

La Gazette de Henri Manetier

SIGNE DU MOIS



Balance



Nés à partir du 23 au 22 Octobre ,

La personnalité des natifs Balance se caractérise par une dualité fascinante. Ces individus oscillent perpétuellement entre différentes options, pesant minutieusement le pour et le contre avant toute décision. Cette tendance à l'analyse approfondie découle de leur quête permanente de justice et d'équilibre.



Pour la Balance, octobre est un mois placé sous le signe du renouveau et de l'équilibre.

Cette période invite à faire le point sur ses priorités, à mieux organiser son quotidien et à apaiser les éventuelles tensions avec son entourage.

Les relations peuvent évoluer positivement grâce à une meilleure communication et à de nouvelles rencontres ou à un regain de complicité.

Sur le plan professionnel, la créativité, la diplomatie et le dynamisme sont favorisés, ce qui peut aider à lancer de nouveaux projets ou à saisir des opportunités.

Il faudra toutefois rester prudent avec les dépenses impulsives et garder une bonne maîtrise de son budget.

La Gazette de Henri Manetier

SIGNE DU MOIS



Scorpion



Nés à partir du 23 Octobre et 21 Novembre,

Le natif du Scorpion se caractérise par une immense intensité, une nature passionnée et un grand mystère. C'est une personne entière qui fonctionne selon la règle du « tout ou rien », faisant preuve d'une loyauté indéfectible mais se révélant implacable en cas de trahison



Pour le Scorpion, octobre 2026 est un mois de renouveau et d'introspection, marqué par l'approche de son anniversaire. Cette période invite à faire le point sur ses émotions, ses relations et les situations du passé afin de tourner une page et d'avancer plus sereinement. Sur le plan sentimental, les émotions sont intenses et la sincérité sera essentielle pour éviter les malentendus.

Une rencontre importante ou un rapprochement peut également se présenter. Côté travail et finances, l'énergie et l'efficacité augmentent, ce qui favorise la finalisation de projets, mais il faudra rester prudent avec les dépenses.

Enfin, il sera important de prendre du temps pour soi, de se reposer et de préserver son équilibre mental afin de mieux gérer les tensions et la fatigue.



20 objets sont cachés dans l'image à vous de trouver

La Gazette de Henri Panetier



on s'amuse



Trouver l'énigme « Mon tout » en associant les syllabes

Exemple :

Mon premier sert à transporter l'eau

On dort dans mon deuxième

Mon troisième fait la paire

Mon tout est costaud

SEAU

LIT

DEUX

SOLIDE

A vous de jouer !

Mon premier est un légume rond

Mon deuxième est un déterminant possessif

Mon tout vit dans l'eau

.....
.....
.....

Mon premier est un oiseau dit voleur

Mon deuxième est un animal aux longues oreilles

Mon troisième est la 15ème lettre de l'alphabet

Mozart aimait mon tout

.....
.....
.....
.....

Mon premier est un gros mot qui veut dire bête

Mon deuxième est une boisson

Mon troisième est le contraire de triste

Mon quatrième est la 2ème syllabe du mot maison

Mon tout les enfants ne l'aime pas forcément

.....
.....
.....
.....
.....

Mon premier s'allonge chez Pinocchio

Mon deuxième n'est pas habillé

Mon troisième permet de rouler la nuit

Mon tout est une fleur qui s'épanouit dans l'eau

.....
.....
.....
.....

La Gazette de Henri Panetier



Réponse



NEZ
NU
PHARE
NENUPHAR

Mon premier s'allonge chez Pinocchio
Mon deuxième n'est pas habillé
Mon troisième permet de rouler la nuit
Mon tout est une fleur qui s'épanouit dans l'eau

CON
JUS
GAI
SON
CONJUGAISON

Mon premier est un gros mot qui veut dire bête
Mon deuxième est une boisson
Mon troisième est le contraire de triste
Mon quatrième est la 2ème syllabe du mot maison
Mon tout les enfants ne l'aime pas forcément

PIE
ANE
O
PIANO

Mon premier est un oiseau dit voleur
Mon deuxième est un animal aux longues oreilles
Mon troisième est la 15ème lettre de l'alphabet
Mozart aimait mon tout

POIS
SON
POISSON

Mon premier est un légume rond
Mon deuxième est un déterminant possessif
Mon tout vit dans l'eau

A vous de jouer !

SEAU
LIT
DEUX
SOLIDE

Exemple
Mon premier sert à transporter l'eau
On dort dans mon deuxième
Mon troisième fait la paire
Mon tout est costaud

Trouver l'énigme « Mon tout » en associant les syllabes

La Gazette de Henri Hanetier



Info pratique



J'ai rempli un dossier d'admission papier il y a plusieurs années, et je ne l'ai pas renouvelé, est-il toujours valable?

NON, depuis plusieurs années les dossiers sont dématérialisés et les inscriptions se font sur le site Via Trajectoire.

Pour les particuliers ayant déposé des dossiers papier, malheureusement, ils ne figurent plus sur les listes et devront être actualisés.

Assistance
Par téléphone : 02.40.32.22.66
Par mail: contact@viatrajectoire-pdl.fr

USAGERS
Plus d'information: viatrajectoire-pdl.fr

Création d'un dossier de demande d'admission en EHPAD-EHPA-USLD¹

Accéder au site ViaTrajectoire directement sur le web <https://trajectoire.sante-ra.fr>

Se connecter à l'espace « PARTICULIER » pour créer le dossier de l'utilisateur

NB : Une notice d'utilisation est disponible à l'EHPAD si besoin ou demande par mail également

Dois-je le réactualiser ? Si oui, quand?

OUI, celui-ci doit être réactualisé **tous les ans**, et le volet médical actualisé de moins de **6 mois pour les demandes d'entrée rapide**. Afin de mieux évaluer l'urgence et la prise en soins du futur résident.

Dois-je absolument joindre les PJ sur Via Trajectoire ?

OUI, aucun document demandé n'est optionnelle, **ils sont indispensables** en deux nombreux points : la véracité du dossier, l'aspect financier à évaluer et vous proposer des solutions en cas de besoin. **De plus, certaines entrées dans l'urgence peuvent avoir lieu du jour au lendemain**, et si vos proches n'ont pas accès aux documents, il est impossible de vous créer dans le logiciel.

UN DOSSIER INCOMPLET POURRAIT SE VOIR REFUSÉ

La Gazette de Henri Panetier



Info pratique



Pourquoi suis-je obligé de réactualiser ? C'est embêtant !

Nous comprenons, en outre, **vous n'avez peut-être pas changé d'avis, mais d'autres si**, certaines personnes précédemment inscrites se sont vues attribuer une place dans un autre établissement, ou malheureusement sont décédées, et l'EHPAD n'a pas été tenu au courant.

De ce fait, les listes d'attente s'engorgent, sont classées par priorité et lorsque nous avons enfin une place à vous proposer, et que nous appelons, c'est trop tard, vous n'êtes plus intéressé.

Notre travail au quotidien est de prendre soin de nos aînés, et de faire au mieux pour une bonne intégration et dans les meilleurs délais. Et malheureusement, quand les listes ne sont pas actualisées, nous prenons un temps précieux pour des gens qui ont besoin d'une prise en soins urgente.

De plus, une inscription en précaution et peut être devenue plus urgente, votre état de santé a probablement évolué, ainsi que votre situation familiale, tout cela est essentiel pour la bonne prise en compte de votre demande et de la future prise en soins.



**Merci de votre compréhension
et
à bientôt à Henri Panetier**



UN DOSSIER INCOMPLET POURRAIT SE VOIR REFUSÉ

La Gazette de Henri Hanetier



Contact



Pour toutes demandes :

Direction - Madame JACQUEMARD Natacha : 02.51.07.93.40 -
direction@ehpadnieul.fr

Pour toutes demandes médicales :

L'infirmière référente Madame CREPEAU Gabrielle : idereferent@ehpadnieul.fr
Les infirmières : ide@ehpadnieul.fr

Psychologue :

psychologue@ehpadnieul.fr

Service maintenance & réparations :

Monsieur BOUHIER Jérôme : technique@ehpadnieul.fr

Service animations :

L'animatrice Nicole : animation@ehpadnieul.fr
